MODULE N°3 : CONSTRUIRE UNE STRATEGIE DE MONTAGE OPERATIONNEL AVEC LES ACTEURS DE L'OPERATION URBAINE

INTERVENTION
- **JEAN-PHILIPPE PICHEVIN, expert montage opérationnel et financier, fondateur de Ville en Œuvre**

DATE ET FORMAT
Vendredi 28 novembre 2025. De 9h à 17h30. Module à distance.

PRESENTATION
Dans un contexte généralisé d'optimisation des finances publiques, les Maîtrises d'Ouvrage urbaines doivent se poser de plus en plus en amont la question du montage juridique et financier des opérations, qu'il s'agisse d'opérations d'aménagement urbain ou de projets immobiliers complexes. Les acteurs parapublics et privés sont ainsi amenés à être de plus en plus présents dans les phases amont et décisionnelles du projet au profit de la diversification, voire de l'externalisation des financements. Les Maîtrises d'Ouvrage urbaines doivent quant à elles penser à l'intégration pertinente de ces nouveaux partenaires dans la démarche de projet, tout en conservant le fil de l'intérêt général.

Au même titre que la faisabilité programmatique et urbaine, la faisabilité juridique et financière des projets devient un élément d'arbitrage et de prise de décision à part entière, pouvant conditionner le choix de poursuivre ou non la réflexion engagée. Comment dès lors, poser très tôt un cadre opérationnel réaliste, tout en garantissant un niveau d'ambition élevé ?

Ce module présente les modalités et les outils d'une approche juridique et financière intégrée et mise au service de la construction du projet : à la fois connectée aux enjeux programmatiques et spatiaux du contexte, et en phase avec les logiques et les contraintes opérationnelles de la Maîtrise d'Ouvrage et des différentes parties prenantes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- **Identifier les logiques et les modalités d'intervention des différents acteurs publics, parapublics et privés autour de l'opération d'aménagement**
- **Distinguer les principaux outils juridiques et financiers de l'aménagement et leurs grandes caractéristiques**
- **Proposer une démarche partenariale adaptée pour intégrer la question du montage et du portage en amont dans le cadre de l'élaboration de l'opération urbaine**

PUBLIC
Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur…), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendante.

PREREQUIS
Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES
Le module en distanciel alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs, des temps d'exercice individuels et/ou collectifs (quizz, exercices rapides…), et des ateliers de mises en situation autour de cas pratiques. Le formateur s'appuiera sur des méthodes pédagogiques et des outils collaboratifs adaptés au format distanciel de la formation.

L'effectif pédagogique est limité à une quinzaine de participants. La direction pédagogique participe à chaque classe virtuelle pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.

Pour accéder à la classe virtuelle, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, ainsi que d'un micro (intégré à l'ordinateur ou en casque), et d'une webcam (facultatif). Un test technique est systématiquement proposé en amont de la classe virtuelle.

DEROULEMENT DU MODULE*

**Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*

MATIN
- Du montage au portage de l'opération urbaine : définitions, enjeux, applications
- Les modalités de réalisation d'une opération d'aménagement et les principaux « outils » de l'aménagement
- Acteurs publics, parapublics, privés : de qui parle-t-on ? Comment les intégrer en amont à la démarche de projet ?

APRES-MIDI
- Présentation de l'étude de cas
- Mise en situation et échanges autour du cas pratique
- Bilan de la journée

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION
- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation

TARIF ET ACCES
650,00 € (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.

DUREE DU MODULE 7 heures

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
Suivi pédagogique et inscriptions : mail : apu@inddigo.com téléphone : 06 22 93 67 03

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.